

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
19 juin 2024

PUBLIE LE : 02 JUIL. 2024

Délibération n°240619-6 : Compte administratif 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le treize juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DAZELLE, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 19 JUIN 2024

PRESENTS

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE

François DAZELLE, PRESIDENT
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE

Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE
Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE

CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE

Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE
Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communautés non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	8
Délégués présents	:	10
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	9 pour le compte administratif 2023 10 pour les autres délibérations

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023**RAPPORTEUR** : Dominique PIERRET, Vice-président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un Président de séance autre que le Président du syndicat pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

VU le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable public ;

CONSIDERANT que Monsieur Dominique PIERRET, délégué titulaire du Syndicat, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

CONSIDERANT que Monsieur François DAZELLE, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Dominique PIERRET, lors de l'adoption du compte administratif ;

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, sous la présidence de Monsieur Dominique PIERRET et hors présence du Président,

APPROUVE le compte administratif du Syndicat Intercommunal VALOSEINE de l'exercice 2023 qui s'établit ainsi :

Section d'investissement			Inscription comptable	
Dépenses	A	6 616 141.96 €	D001	
Déficit n-1	B	181 027.56 €		
Recettes	C	6 384 775.75 €		
Déficit	D=C-A-B	- 412 393.77 €		
RAR - Dépenses	E	5 251 829.06 €		
RAR - Recettes	F	125 329.51 €		
Déficit				
<i>après prise en compte des RAR</i>	G=D+F-E	- 5 538 893.32 €		
Section de fonctionnement				
Dépenses	H	24 643 588.82 €		
Recettes	I	26 484 273.11 €		
Excédent n-1	J	8 027 274.57 €		
Excédent	K=I+J-H	9 867 958.86 €		
Affectation des excédents de fct en invst	G	- 5 538 893.32 €	R1068	
Excédent fct après affectation	=K-G	4 329 065.54 €	R002	

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **19 JUIN 2024**Transmis en Préfecture et affiché le **02 JUL. 2024**

Nichel LEPERT
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme
François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

FEUILLE DE SIGNATURES

Comité du mercredi 19 juin 2024 à 19:00

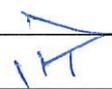
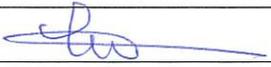
Communauté d'agglomération :	1
Communauté urbaine :	1
Nombre de délégués titulaires :	15
Quorum :	8

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE	QUALITE	SIGNATURE
Sophie BELLEVAL	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Samuel BENOUDIZ	DELEGUE TITULAIRE	
Mary-Claude BOUTIN	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Serge CASERIS	DELEGUE TITULAIRE	
Achille CHOAY	DELEGUE SUPPLEANT	
Christine GOTTI	DELEGUEE TITULAIRE	
Michel LEPERT	DELEGUE TITULAIRE	
Marie-Claude MEGE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Serge MIRABELLI	DELEGUE SUPPLEANT	
Mark VENUS	DELEGUE TITULAIRE	

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

FEUILLE DE SIGNATURES

Comité du mercredi 19 juin 2024 à 19:00

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE	QUALITE	SIGNATURE
Cédric AOUN	DELEGUE SUPPLEANT	
Philippe BARRON	DELEGUE TITULAIRE	
Stéphan CHAMPAGNE	DELEGUE TITULAIRE	
Hervé CHARNALLET	DELEGUE TITULAIRE	
François DAZELLE	PRESIDENT	le Président ne signe pas
Nelson DE JESUS PEDRO	DELEGUE SUPPLEANT	
Sandrine DOS SANTOS	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Franck FONTAINE	DELEGUE TITULAIRE	
Cédric GUILLAUME	DELEGUE SUPPLEANT	
Patricia HAMARD	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Marc HONORE	DELEGUE SUPPLEANT	
Suzanne JAUNET	DELEGUEE SUPPLEANTE	
François LONGEAULT	DELEGUE SUPPLEANT	
Georges MONNIER	DELEGUE TITULAIRE	
Jean-Marie MOREAU	DELEGUE SUPPLEANT	
Djamel NEDJAR	DELEGUE TITULAIRE	
Dominique PIERRET	DELEGUE TITULAIRE	
Charles PRELOT	DELEGUE TITULAIRE	
Innoncente Félicité SATHOUD	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Lionel WASTL	DELEGUE TITULAIRE	

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – Note de synthèse

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il est élaboré par l'ordonnateur de la collectivité, c'est-à-dire le Président du syndicat intercommunal. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable public de la collectivité.

Le Syndicat intercommunal VALOSEINE est le résultat du regroupement entre le SIDRU et une partie du SIVaTRU, effectif au 1^{er} janvier 2020. Il reprend l'ensemble des compétences de ces deux syndicats. Deux EPCI sont membres de VALOSEINE : la CUGPS&O et la CASGBS. VALOSEINE est compétent juridiquement pour le traitement, l'élimination, le transfert et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Il exerce une partie de ses missions notamment en exploitant :

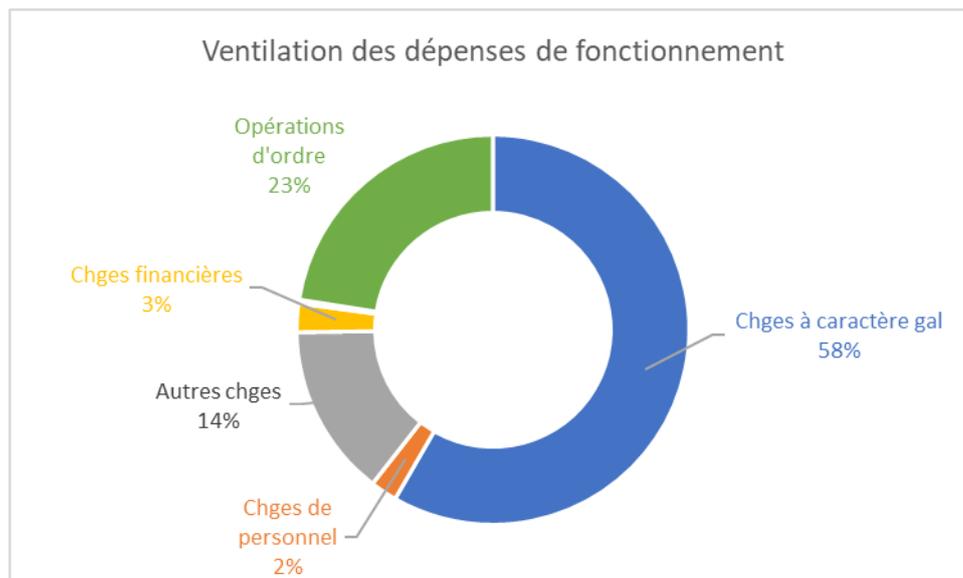
- Un centre de valorisation énergétique (125 000 tonnes) située à Carrières-sous-Poissy dont la gestion a été confiée à un opérateur privé. Le contrat actuel de délégation de service, signé avec la société HELYSEO, a pris effet le 15 décembre 2018 et prendra fin le 14 décembre 2027. Outre l'usine d'incinération, le contrat comprend dorénavant également une déchetterie et une ressourcerie (à construire).

VALOSEINE a aussi compétence pour rechercher des clients extérieurs pour lesquels il assurera la prestation d'incinération.

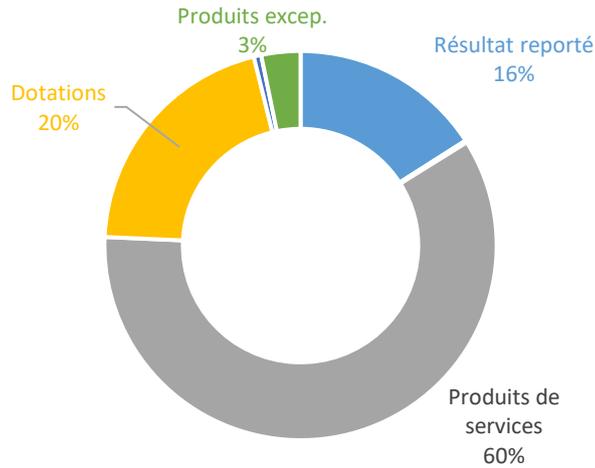
- Un centre de tri des emballages ménagers (17 000 tonnes) situé à Triel-sur-Seine. Le contrat actuel de délégation de service, signé avec la société GENERIS, prendra fin le 30 juin 2023. Cette installation comprend également un quai de transfert pour déchets végétaux, le verre et les encombrants ainsi qu'une déchetterie.

I. Section de fonctionnement

Section de fonctionnement		
Dépenses	H	23 321 830.70 €
Recettes	I	27 051 779.99 €
Excédent n-1	J	5 123 718.38 €
Excédent	K=I+J-H	8 853 667.67 €



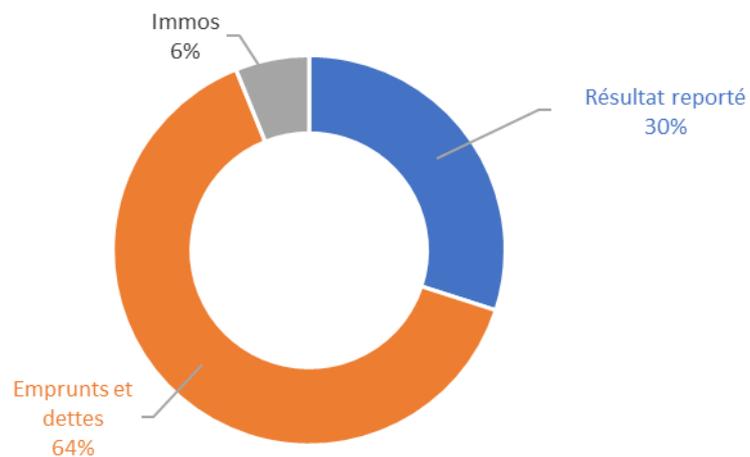
Ventilation des recettes de fonctionnement



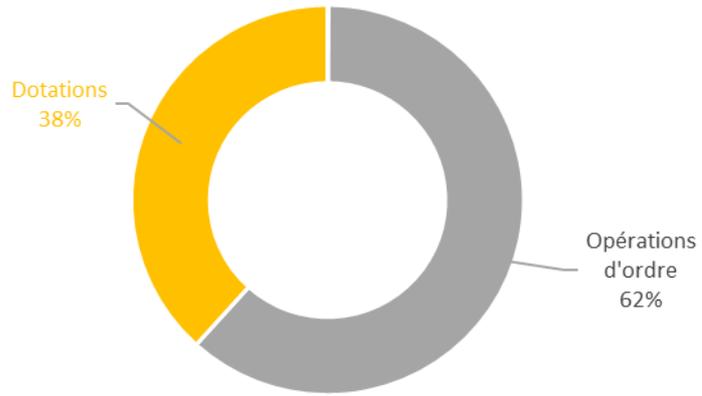
II. Section d'investissement

Section d'investissement		
Dépenses	A	6 097 073.24 €
Déficit n-1	B	2 610 703.03 €
Recettes	C	8 526 748.71 €
Déficit	D=C-A-B	- 181 027.56 €
RAR - Dépenses	E	652 151.54 €
RAR - Recettes	F	6 786.00 €
Déficit	G=D+F-E	- 826 393.10 €
<i>après prise en compte des RAR</i>		

Ventilation des dépenses d'investissement



Ventilation des recettes d'investissement



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240702-240619-6-DE
Date de télétransmission : 02/07/2024
Date de réception préfecture : 02/07/2024

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus -
VALOSEINE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006246100013

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : VALOSEINE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240702-240619-6-DE
Date de télétransmission : 02/07/2024
Date de réception préfecture : 02/07/2024

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	35
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	36
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	37
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

	Sans Objet
Accusé de réception en préfecture	Sans Objet
078-200062461-20240702-240619-6-DE	Sans Objet
Date de télétransmission : 02/07/2024	Sans Objet
Date de réception préfecture : 02/07/2024	Sans Objet

- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1.1 - Etat du personnel 38
- C1.2 - Actions de formation des élus Sans Objet
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier Sans Objet
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet
- C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
- C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet
- C3.6 - Identification des flux croisés Sans Objet
- C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Sans Objet
- D2 - Arrêté et signatures 40

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 78551	VALOSEINE VALOSEINE	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240702-2406106 DE Date de télétransmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 02/07/2024	CA 2023
----------------------------	--------------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	226984
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	97.23	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	75.10	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	24.90	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	28532186.98	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20240702-240019-0-DE	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Date de télétransmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 02/07/2024	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20230702-240019-0-DE Date de télétransmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 02/07/2024	II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	24 643 588,82	G	26 484 273,11
	Section d'investissement	B	6 616 141,96	H	6 384 775,75

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	8 027 274,57 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	181 027,56 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	31 440 758,34	= G+H+I+J	40 896 323,43

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	5 251 829,06	L	125 329,51
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	5 251 829,06	= K+L	125 329,51

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	24 643 588,82	= G+I+K	34 511 547,68
	Section d'investissement	= B+D+F	12 048 998,58	= H+J+L	6 510 105,26
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	36 692 587,40	= G+H+I+J+K+L	41 021 652,94

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	5 251 829,06	L	125 329,51
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		406 666,80		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	415 410,55	105 315,91
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 429 691,71	20 013,60
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20230702-240019-0-DE	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	Date de télétransmission : 02/07/2024	A2
	Date de réception préfecture : 02/07/2024	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	18 676 927,00	14 099 383,90	1 423 988,06	0,00	3 153 555,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	631 100,00	575 713,32	0,00	0,00	55 386,68
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 763 298,00	2 557 237,77	166 657,93	0,00	1 039 402,30
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		23 071 325,00	17 232 334,99	1 590 645,99	0,00	4 248 344,02
66	Charges financières	480 918,00	470 918,00	0,00	0,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	111 000,00	55 052,30	0,00	0,00	55 947,70
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	12 211,18	9 611,18			2 600,00
022	Dépenses imprévues	1 423 049,39				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		25 098 503,57	17 767 916,47	1 590 645,99	0,00	5 739 941,11
023	Virement à la section d'investissement (2)	5 883 963,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 290 887,00	5 285 026,36			5 860,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		11 174 850,00	5 285 026,36			5 889 823,64
TOTAL		36 273 353,57	23 052 942,83	1 590 645,99	0,00	11 629 764,75
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	4 157,07	0,00	0,00	5 842,93
70	Produits services, domaine et ventes div	21 288 643,00	19 090 126,50	576 685,77	0,00	1 621 830,73
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	6 621 198,00	6 590 968,13	0,00	0,00	30 229,87
75	Autres produits de gestion courante	326 238,00	222 335,64	0,00	0,00	103 902,36
Total des recettes de gestion courante		28 246 079,00	25 907 587,34	576 685,77	0,00	1 761 805,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		28 246 079,00	25 907 587,34	576 685,77	0,00	1 761 805,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		28 246 079,00	25 907 587,34	576 685,77	0,00	1 761 805,89
Pour information		(3) 8 027 274,57				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240702-240619_6_DF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	Date de télétransmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 02/07/2024	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	517 276,00	99 325,20	406 666,80	11 284,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	624 083,04	42 610,76	415 470,55	166 001,73
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 539 642,50	892 434,78	4 429 691,71	217 516,01
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 681 001,54	1 034 370,74	5 251 829,06	394 801,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 582 000,00	5 581 771,22	0,00	228,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	5 582 000,00	5 581 771,22	0,00	228,78
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 263 001,54	6 616 141,96	5 251 829,06	395 030,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	12 263 001,54	6 616 141,96	5 251 829,06	395 030,52
	Pour information	(2) 181 027,56			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	316 786,00	260 920,00	0,00	55 866,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	105 315,91	-105 315,91
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	114 000,00	0,00	20 013,60	93 986,40
	Total des recettes d'équipement	430 786,00	260 920,00	125 329,51	44 536,49
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	12 000,00	12 436,29	0,00	-436,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	826 393,10	826 393,10	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	838 393,10	838 829,39	0,00	-436,29
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 269 179,10	1 099 749,39	125 329,51	44 100,20
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	5 883 963,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 290 887,00	5 285 026,36		5 860,64
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 174 850,00	5 285 026,36		5 889 823,64
	TOTAL	12 444 029,10	6 384 775,75	125 329,51	5 933 923,84

VALOSEINE - VALOSEINE - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser 06/31/24	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00		Accusé de réception en préfecture 078-2024-0240702-240619-6-DE Date de rétrotransmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 02/07/2024	
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20240702-240019-0-DE	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	Date de télétransmission : 02/07/2024	B1
	Date de réception préfecture : 02/07/2024	

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	15 523 371,96		15 523 371,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	575 713,32		575 713,32
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 723 895,70		2 723 895,70
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	470 918,00	0,00	470 918,00
67	Charges exceptionnelles	55 052,30	0,00	55 052,30
68	Dot. aux amortissements et provisions	9 611,18	5 285 026,36	5 294 637,54
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	19 358 562,46	5 285 026,36	24 643 588,82
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 581 771,22	0,00	5 581 771,22
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	99 325,20	0,00	99 325,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	42 610,76	0,00	42 610,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	892 434,78	0,00	892 434,78
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 616 141,96	0,00	6 616 141,96
	Pour information			181 027,56
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			181 027,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20240702-240019-0-DE Date de télétransmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 02/07/2024	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 157,07		4 157,07
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	19 666 812,27		19 666 812,27
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	6 590 968,13		6 590 968,13
75	Autres produits de gestion courante	222 335,64	0,00	222 335,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	26 484 273,11	0,00	26 484 273,11
	Pour information			8 027 274,57
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			8 027 274,57

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 436,29	0,00	12 436,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	826 393,10		826 393,10
13	Subventions d'investissement	260 920,00	0,00	260 920,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		274 139,50	274 139,50
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		5 010 886,86	5 010 886,86
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 099 749,39	5 285 026,36	6 384 775,75
	Pour information			0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET			Accusé de réception en préfecture 076 200002401-20240702-240019-0-DE Date de télétransmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 02/07/2024			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	18 676 927,00	14 099 383,90	1 423 988,06	0,00	3 153 555,04
60622	Carburants	2 400,00	1 897,43	79,49	0,00	423,08
60623	Alimentation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	50,00	41,00	0,00	0,00	9,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	2 341,71	55,18	0,00	3 603,11
60636	Vêtements de travail	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	660,82	0,00	0,00	839,18
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	17 699 956,00	13 583 959,54	1 314 700,63	0,00	2 801 295,83
6135	Locations mobilières	12 600,00	0,00	0,00	0,00	12 600,00
61521	Entretien terrains	100,00	0,00	600,00	0,00	-500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	712,00	0,00	0,00	0,00	712,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 431,01	0,00	0,00	68,99
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	13 524,60	1 149,60	0,00	325,80
6156	Maintenance	8 700,00	3 370,30	0,00	0,00	5 329,70
6161	Multirisques	13 600,00	15 348,34	0,00	0,00	-1 748,34
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	100,00	189,00	0,00	0,00	-89,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 500,00	210,00	0,00	0,00	7 290,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 000,00	2 365,20	0,00	0,00	2 634,80
6188	Autres frais divers	151 500,00	1 640,09	0,00	0,00	149 859,91
6226	Honoraires	245 000,00	187 181,50	14 366,40	0,00	43 452,10
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	1 869,20	0,00	0,00	130,80
6231	Annonces et insertions	5 500,00	7 452,00	0,00	0,00	-1 952,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 250,00	2 738,40	0,00	0,00	1 511,60
6237	Publications	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6238	Divers	12 600,00	9 936,20	96,00	0,00	2 567,80
6241	Transports de biens	200,00	147,40	0,00	0,00	52,60
6247	Transports collectifs	450,00	409,31	0,00	0,00	40,69
6251	Voyages et déplacements	200,00	70,40	0,00	0,00	129,60
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6257	Réceptions	15 000,00	9 728,88	81,60	0,00	5 189,52
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	1 302,38	120,90	0,00	3 076,72
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	4 130,00	1 700,00	0,00	1 170,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	163 500,00	33 245,19	31 968,26	0,00	98 286,55
63512	Taxes foncières	272 809,00	214 194,00	59 070,00	0,00	-455,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	631 100,00	575 713,32	0,00	0,00	55 386,68
6218	Autre personnel extérieur	275 500,00	243 824,90	0,00	0,00	31 675,10
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	169,00	0,00	0,00	31,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 500,00	3 141,25	0,00	0,00	358,75
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	549,00	0,00	0,00	-549,00
64111	Rémunération principale titulaires	75 600,00	78 521,81	0,00	0,00	-2 921,81
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 900,00	3 737,54	0,00	0,00	-837,54
64118	Autres indemnités titulaires	45 600,00	48 362,51	0,00	0,00	-2 762,51
64131	Rémunérations non tit.	123 500,00	107 306,60	0,00	0,00	16 193,40
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	55 100,00	45 435,00	0,00	0,00	9 665,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 000,00	30 132,89	0,00	0,00	2 867,11
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	4 232,00	0,00	0,00	768,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	8 100,00	8 209,23	0,00	0,00	-109,23
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	300,00	310,34	0,00	0,00	-10,34
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 250,00	1 207,65	0,00	0,00	42,35
6475	Médecine du travail, pharmacie	750,00	573,60	0,00	0,00	176,40
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 763 298,00	2 557 237,77	166 657,93	0,00	1 039 402,30
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	7 384,00	3 866,40	60,00	0,00	3 457,60
6518	Autres	5 100,00	1 227,60	1 080,00	0,00	2 792,40
6531	Indemnités	48 550,00	48 879,54	0,00	0,00	-329,54
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	2 796,36	0,00	0,00	-296,36
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	50,00	132,00	0,00	0,00	-82,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	2 636 917,00	2 053 290,32	0,00	0,00	583 626,68
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
65888	Autres	1 061 297,00	447 045,55	165 517,93	0,00	448 733,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		23 071 325,00	17 232 334,99	1 590 645,99	0,00	4 248 344,02
66	Charges financières (b)	480 918,00	470 918,00	0,00	0,00	10 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	470 918,00	470 918,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	111 000,00	55 052,30	0,00	0,00	55 947,70
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	61 000,00	55 052,30	0,00	0,00	5 947,70
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	12 211,18	9 611,18	0,00	0,00	2 600,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	12 211,18	9 611,18	0,00	0,00	2 600,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 423 049,39				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		25 098 503,57	17 767 916,47	1 590 645,99	0,00	5 739 941,11
023	Virement à la section d'investissement	5 883 963,00	0,00			5 883 963,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	5 290 887,00	5 285 026,36			5 860,64
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	280 000,00	274 139,50			5 860,50
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	5 010 887,00	5 010 886,86			0,14
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 174 850,00	5 285 026,36			5 889 823,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 174 850,00	5 285 026,36			5 889 823,64
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		36 273 353,57	23 052 942,83	1 590 645,99	0,00	11 629 764,75
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET			III			
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES			A2			
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	4 157,07	0,00	0,00	5 842,93
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	4 157,07	0,00	0,00	5 842,93
70	Produits services, domaine et ventes div	21 288 643,00	19 090 126,50	576 685,77	0,00	1 621 830,73
70688	Autres prestations de services	19 878 109,00	18 213 261,54	506 013,03	0,00	1 158 834,43
7078	Autres marchandises	1 298 284,00	763 999,46	70 672,74	0,00	463 611,80
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	112 250,00	112 865,50	0,00	0,00	-615,50
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	6 621 198,00	6 590 968,13	0,00	0,00	30 229,87
744	FCTVA	0,00	101,57	0,00	0,00	-101,57
74758	Participat° Autres groupements	4 384 281,00	4 451 156,24	0,00	0,00	-66 875,24
7478	Participat° Autres organismes	2 236 917,00	2 139 710,32	0,00	0,00	97 206,68
75	Autres produits de gestion courante	326 238,00	222 335,64	0,00	0,00	103 902,36
752	Revenus des immeubles	254 388,00	150 484,42	0,00	0,00	103 903,58
7588	Autres produits div. de gestion courante	71 850,00	71 851,22	0,00	0,00	-1,22
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		28 246 079,00	25 907 587,34	576 685,77	0,00	1 761 805,89
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		28 246 079,00	25 907 587,34	576 685,77	0,00	1 761 805,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		28 246 079,00	25 907 587,34	576 685,77	0,00	1 761 805,89
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		8 027 274,57				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20240702-240019-0-DE Date de télétransmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 02/07/2024		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	517 276,00	99 325,20	406 666,80	11 284,00
2031	Frais d'études	487 776,00	84 949,20	391 510,80	11 316,00
2033	Frais d'insertion	2 500,00	2 376,00	216,00	-92,00
2051	Concessions, droits similaires	27 000,00	12 000,00	14 940,00	60,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	624 083,04	42 610,76	415 470,55	166 001,73
2135	Installations générales, agencements	51 300,00	0,00	0,00	51 300,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	562 233,04	37 075,60	414 751,75	110 405,69
2183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	4 394,16	718,80	2 887,04
2184	Mobilier	2 550,00	366,00	0,00	2 184,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	775,00	0,00	-775,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	5 539 642,50	892 434,78	4 429 691,71	217 516,01
2313	Constructions	4 241 406,00	0,00	4 241 406,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 298 236,50	892 434,78	188 285,71	217 516,01
Total des dépenses d'équipement		6 681 001,54	1 034 370,74	5 251 829,06	394 801,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 582 000,00	5 581 771,22	0,00	228,78
1641	Emprunts en euros	5 582 000,00	5 581 771,22	0,00	228,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		5 582 000,00	5 581 771,22	0,00	228,78
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 263 001,54	6 616 141,96	5 251 829,06	395 030,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 263 001,54	6 616 141,96	5 251 829,06	395 030,52
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		181 027,56			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES		III B2	
		Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20240702-240019-0-DE Date de télétransmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 02/07/2024			
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	316 786,00	260 920,00	0,00	55 866,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
1312	Subv. transf. Régions	86 786,00	80 920,00	0,00	5 866,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	105 315,91	-105 315,91
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	105 315,91	-105 315,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	114 000,00	0,00	20 013,60	93 986,40
2315	Installat°, matériel et outillage techni	114 000,00	0,00	20 013,60	93 986,40
Total des recettes d'équipement		430 786,00	260 920,00	125 329,51	44 536,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	838 393,10	838 829,39	0,00	-436,29
10222	FCTVA	12 000,00	12 436,29	0,00	-436,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	826 393,10	826 393,10	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		838 393,10	838 829,39	0,00	-436,29
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 269 179,10	1 099 749,39	125 329,51	44 100,20
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 883 963,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	5 290 887,00	5 285 026,36		5 860,64
280422	Privé : Bâtiments, installations	180 000,00	164 805,30		15 194,70
281318	Autres bâtiments publics	7 000,00	6 999,30		0,70
28135	Installations générales, agencements, ..	40 000,00	38 686,00		1 314,00
28151	Réseaux de voirie	5 000,00	7 969,36		-2 969,36
28152	Installations de voirie	500,00	208,00		292,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	30 000,00	37 268,00		-7 268,00
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00	180,00		320,00
28182	Matériel de transport	5 000,00	7 378,52		-2 378,52
28183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	9 170,92		829,08
28184	Mobilier	1 000,00	1 293,10		-293,10
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00	181,00		819,00
4818	Charges à étaler	5 010 887,00	5 010 886,86		0,14
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		11 174 850,00	5 285 026,36		5 889 823,64
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 174 850,00	5 285 026,36		5 889 823,64
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 444 029,10	6 384 775,75	125 329,51	5 933 923,84
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20240702-240019-0-DE	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	Date de télétransmission : 02/07/2024	B3
		Date de réception préfecture : 02/07/2024

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE****A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					52 430 357,48									
1641 Emprunts en euros (total)					52 430 357,48									
1591/101/001	Societe Generale	10/02/2017	14/12/2018	14/03/2019	8 563 265,00	F	Taux Fixe	1,640	1,670	EUR	T	C	O	A-1
2018-06	Natixis	01/06/2018	01/06/2018	01/10/2018	23 000 000,00	F	Taux Fixe	1,200	1,220	EUR	T	C	O	A-1
5707660	Caisse d'Epargne	21/03/2019	01/04/2019	01/07/2019	8 867 092,48	F	Taux Fixe	1,640	1,650	EUR	T	P	O	A-1
M450584	Banque des Territoires	07/12/2018	27/12/2018	27/12/2019	12 000 000,00	F	Taux Fixe	1,490	1,490	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240702-240619-6-DE Date de transmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 10/07/2024			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					52 430 357,48									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		28 532 186,98					5 581 771,22	470 917,98	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		28 532 186,98					5 581 771,22	470 917,98	0,00	0,00
1591/101/001	N	0,00	A-1	5 708 843,20	9,95	F	Taux Fixe	1,190	570 884,36	100 848,46	0,00	0,00
2018-06	N	0,00	A-1	11 767 441,88	5,26	F	Taux Fixe	1,200	2 139 534,88	159 003,10	0,00	0,00
5707660	N	0,00	A-1	5 055 901,90	5,25	F	Taux Fixe	1,640	871 351,98	91 866,42	0,00	0,00
M450584	N	0,00	A-1	6 000 000,00	2,99	F	Taux Fixe	1,490	2 000 000,00	119 200,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		28 532 186,98					5 581 771,22	470 917,98	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240702-240619-61-DE
Date de télétransmission : 02/07/2024
Date de réception préfecture : 02/07/2024

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	28 532 186,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240702-240619-61-DE
Date de télétransmission : 02/07/2024
Date de réception préfecture : 02/07/2024

IV – ANNEXES**IV**

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240702-240618-6-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 02/07/2024	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	Date de réception préfecture : 02/07/2024	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 720.00 €			2022-02-16
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisation inférieure ou égale à 600 HT	1	16/02/2022
L	Frais d'études	5	16/02/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	16/02/2022
L	Subvention d'équipement versée - biens mobiliers - matériels ou études	5	16/02/2022
L	Subvention d'équipement versée - biens immobiliers ou des installations	30	16/02/2022
L	Concessions et droits similaires - Logiciels	2	16/02/2022
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	20	16/02/2022
L	Autres agencements et aménagement de terrains	20	16/02/2022
L	Autres bâtiments publics	10	16/02/2022
L	Agencement bâtiments installation électrique et téléphonique	15	16/02/2022
L	Autres constructions : bâtiments légers, abris	15	16/02/2022
L	Réseaux de voirie	20	16/02/2022
L	Installation de voirie	20	16/02/2022
L	Autres Installations et appareils de chauffage	10	16/02/2022
L	Installation incendie - Appareils de levage-ascenseurs	20	16/02/2022
L	Matériel espaces verts	5	16/02/2022
L	Autres Installations, matériel et outillage techniques	6	16/02/2022
L	Installations générales, agencement et aménagements divers	10	16/02/2022
L	Véhicule de tourisme	5	16/02/2022
L	Camions et véhicules industriels	8	16/02/2022
L	Matériel de bureau et informatique	3	16/02/2022
L	Mobilier	10	16/02/2022
L	Autres immobilisation corporelles - Matériels classiques	10	16/02/2022
L	Coffre-fort, armoires ignifuges	10	16/02/2022

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240702-240619-6-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 02/07/2024	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	Date de réception préfecture : 02/07/2024	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 582 000,00	I 5 581 771,22
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 582 000,00	5 581 771,22
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 582 000,00	5 581 771,22
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 581 771,22	5 251 829,06	181 027,56	11 014 627,84

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240702-240619-6-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 02/07/2024	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		11 186 850,00	III 5 297 462,65
Ressources propres externes de l'année (a)		12 000,00	12 436,29
10222	FCTVA	12 000,00	12 436,29
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		11 174 850,00	5 285 026,36
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280422	Privé : Bâtiments, installations	180 000,00	164 805,30
281318	Autres bâtiments publics	7 000,00	6 999,30
28135	Installations générales, agencements, ...	40 000,00	38 686,00
28151	Réseaux de voirie	5 000,00	7 969,36
28152	Installations de voirie	500,00	208,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	30 000,00	37 268,00
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00	180,00
28182	Matériel de transport	5 000,00	7 378,52
28183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	9 170,92
28184	Mobilier	1 000,00	1 293,10
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00	181,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	5 010 887,00	5 010 886,86
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 883 963,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 297 462,65	125 329,51	0,00	826 393,10	6 249 185,26

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	11 014 627,84
Ressources propres disponibles	IV	6 249 185,26
Solde	V = IV – II (3)	-4 765 442,58

VALOSEINE - VALOSEINE - CA - 2023

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20240702-240619-6-DE
Date de télétransmission : 02/07/2024
Date de réception préfecture : 02/07/2024

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20240702-240619-0-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 02/07/2024	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	Date de réception préfecture : 02/07/2024	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				48 567 962,53	20 039 527,89	5 010 886,86	23 517 547,78
2018	Financement du centre AZALYS : emprunt à taux fixe et à échéances progressives (2%)	30	16/01/2013	13 567 962,53	6 946 504,64	871 351,98	5 750 105,91
2018	NATIXIS	10	22/05/2018	23 000 000,00	9 093 023,25	2 139 534,88	11 767 441,87
2018	DEPFA	8	06/12/2022	12 000 000,00	4 000 000,00	2 000 000,00	6 000 000,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240702-240619-630F	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 02/07/2024	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	Date de réception préfecture : 02/07/2024	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
15/03/2023	INSTAL. RESEAU D'EAU DEFENSE INCENDIE CENTRE CYREN	23 275,60	20 607,00	20
15/05/2023	SCENARIO VISITE VIRTUELLE CDT CYRENE	12 000,00	0,00	2
15/05/2023	FAC. 2173 DU 10/03/2023 - 5 CASQUES REALITE VIRTUE	3 000,00	0,00	3
17/07/2023	LENOVO THINKBOOK (VOIR DEVIS DÉTAILLÉ JOINT)	1 394,16	0,00	3
17/07/2023	FAC. 67821305 DU 13/06/2023 - ENCEINTE BOSES1	775,00	0,00	3
29/11/2023	CAISSON MOBILE SERVICE TECHNIQUE	366,00	0,00	1
01/12/2023	FAC. 23102474 DU 13/10/2023 - COMPACTEUR POSTE-FIX	13 800,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		54 610,76	20 607,00	

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20240702-240619-630F	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 02/07/2024 Date de réception préfecture : 02/07/2024	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES		A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	6,00	3,00	3,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	739	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	3-2	CDD
Technicien territorial	B	TECH	415	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 070 200062 461 20240702 240649 6 D	IV
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 02/07/2024	D2
	Date de réception préfecture : 02/07/2024	

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 9
 VOTES :
 Pour : 9
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 13/06/2024

Présenté par (1) François DAZELLE.
 A Hôtel de Ville Saint-Germain-en-Laye, le 19/06/2024
 François DAZELLE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Compte administratif 2023.
 A Saint Germain en Laye, le 19/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BARRON Philippe	
CASERIS Serge	
Chaîne exemple 1	
LEPERT Michel	
MEGE Marie-Claude	
MIRABELLI Serge	
MONNIER Georges	
PIERRET Dominique	
VENUS Mark	
WASTL Lionel	

Certifié exécutoire par (1) François DAZELLE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : Le comité syndical.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.